



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

Chapitre 3 : Catégories flexionnelles verbales et classes aspectuelles

3.1. Introduction du chapitre 3

Dans ce chapitre, nous présentons les principales catégories flexionnelles du verbe et les classes aspectuelles. Le wolof est réputé pour la complexité de ses formes verbales, et ce chapitre ne prétend pas en rendre compte dans tous les détails. Nous nous limitons à présenter les catégories flexionnelles verbales, et à identifier les morphèmes qui les marquent, quand cela est possible. Les analyses de Robert (1991, 2000), qui font autorité, présentent le système verbal du wolof par des ensembles de morphèmes, dont les formes sont amalgamées, qu'il n'est pas toujours possible de segmenter. Même si nous ne remettons pas en cause ces analyses, nous ne suivons pas cette présentation. Nous nous en expliquons dans une mise en garde qui justifie notre choix de présentation (cf. 3.2.2.).

Nous voulons attirer l'attention du lecteur dans ce chapitre sur la classe des verbes de changements d'états, car ces verbes ont parfois été cités comme des exemples de cas de polysémie (cf. notamment Church 1981, mais aussi Robert 1991, Perrin 2005). Cela nécessite de présenter leurs caractéristiques grammaticales. Celles-là sont repérables par leur compatibilité ou incompatibilité avec des morphèmes verbaux. Nous les présentons (3.3. à 3.7.), après avoir caractérisé les formes finies du verbe.

Nous avons aussi estimé nécessaire de présenter les suffixes de voix verbales, car la voix est aussi une catégorie flexionnelle. Nous répétons la même mise en garde que dans les lignes précédentes. Notre présentation ne vise qu'à faciliter la lecture des chapitres qui suivent, et elle n'est pas exhaustive. Le lecteur peut se reporter au travail de Voisin (2002), entièrement consacré au système des voix. Commençons avant tout par nous intéresser aux formes verbales du wolof.

3.2. Les formes finies du verbe

Dans cette section, nous caractérisons les formes finies du verbe, c'est-à-dire celles qui sont associées aux catégories flexionnelles du verbe (TAM, personne, voix). Nous

avons du reste évoqué au chapitre précédent les formes infinitives des verbes, qui ont une distribution similaire à celle des noms (cf. 1.3.4.)¹². Nous discutons la nature morphologique de ces formes (3.2.1.), et nous justifions notre choix de les présenter de manière analytique, et non synthétique. Puis, nous présentons trois séries de morphèmes de personne (3.2.3.). La connaissance de celles-là est en effet nécessaire pour analyser les formes verbales, car elles sont souvent des bases morphologiques sur lesquelles se greffent d'autres morphèmes de catégories flexionnelles (3.3. à 3.6.).

3.2.1. *Formes analytiques et amalgames*

La majorité des formes finies du verbe sont analytiques, c'est-à-dire qu'elles sont constituées du signe lexical verbal, et d'un signe grammatical qui marque la flexion. La forme analytique la plus élémentaire est la combinaison d'un morphème de personne et du lexème verbal, comme l'illustre l'énoncé suivant.

(46a)

ñu lekk laax ak soow

3PL manger bouillie avec lait caille

'elles/ils mangent de la bouillie avec du lait caille'

Le point de départ de notre description sera la présentation des morphèmes de personne (cf. 3.2.3.). Mais avant cela, il est nécessaire de préciser la nature morphologique des signes grammaticaux associés au verbe.

A la suite de Robert déjà citée (1991, 2000), les spécialistes du wolof utilisent le terme d'amalgame pour désigner les signes grammaticaux du wolof. L'amalgame est un signe dont le signifiant est indécomposable et non segmentable (Kahane et Gerdes, en prep.). On utilise aussi le terme « mégamorphe fort » dans la théorie Sens-Texte (Mel'čuk 1993 : 159, 1997 : 360 et suiv.). Un exemple d'amalgame en français est le signe grammatical [nous] *sommes*, qui marque la première personne du pluriel du verbe ÊTRE. Normalement, les formes de ce verbe français se décomposent en un radical *êt-* du lexème verbal, et en une flexion marquant la catégorie de la personne. Or, la forme *som-* n'est pas le radical du verbe ÊTRE. C'est pourquoi il est préférable de considérer que *sommes* est une forme amalgamée, qui

12 Le lecteur peut se reporter à l'article de Voisin (2006) pour des précisions sur ces formes.

exprime simultanément un lexème verbal et sa flexion. Nous estimons qu'il est possible malgré tout de décomposer de telles formes, en s'appuyant sur des combinaisons similaires dans d'autres paradigmes. Ainsi, le morphème *-mes* dans [nous] *chantâmes* se combine au morphème *-â-* du passé simple, qui se combine lui-même au radical *chant-* du verbe CHANTER. Même si la forme *-mes* n'existe que dans deux paradigmes, celui du verbe ETRE au présent de l'indicatif, et celui des verbes du premier groupe au passé simple, nous considérons que *-mes* est un morphème de première personne du pluriel. Des amalgames existent wolof, comme en témoigne l'exemple suivant.

(46b)
dafa-y **lekk** laax ak soow
 EP.3SG-INAC manger bouillie avec lait caillé
 'elle/il mange de la bouillie avec du lait caillé'

Cependant, contrairement à la forme *sommes* du français, la forme *dafa* du wolof ne peut pas être segmentée en *d+a+fa*, car la forme *-fa* ne constitue pas en lui-même un morphème de la troisième personne du singulier. On ne retrouve ce morphème nulle part ailleurs dans les différents paradigmes des constructions verbales. En revanche, on peut, dans la même construction, isoler des morphèmes de personne, lorsque le verbe est fléchi par exemple à la troisième personne du pluriel. Dans l'énoncé suivant, le morphème *ñu* de troisième personne du pluriel, est régulièrement présent dans d'autres constructions. Le signe *dañuy* peut être décomposé en *da-* (présent aussi dans *dafa* en (46b)), en *-ñu* (troisième personne du pluriel), et en *-y* (morphème d'inaccompli).

(46c)
da-ñu-y **lekk** laax ak soow
 EP-3PL-INAC manger bouillie avec lait caillé
 'ils mangent de la bouillie avec du lait caillé'
 (Robert 1985, 1: 254)

Dans une autre construction verbale, illustrée en (46b), seul le morphème *ñu* de troisième personne du pluriel est combiné au lexème LEKK 'manger'. Il est donc possible d'identifier des morphèmes qui marquent la catégorie flexionnelle de la personne. Selon nous, la question peut encore être discutée, pour ceux qui marquent d'autres catégories, comme l'emphase, ou la prédication.

Pour Robert déjà citée, la décomposition des formes verbales ne peut être que partielle en synchronie. Elle n'est satisfaisante, selon elle, que pour identifier les morphèmes de personne, et d'aspect. Et Robert soutient que la tentative de décomposition en synchronie, se heurte aux irrégularités de formes dans les paradigmes de constructions verbales. Ainsi, le signe *dafa* (46b) doit être considéré comme la forme de troisième personne du singulier de la construction verbale, que nous appelons « emphatique du prédicat », que Robert appelle « emphatique du verbe ». Nous justifions dans ce chapitre nos choix terminologiques.

3.2.2. Présentation analytique des formes verbales

Notre choix de décomposer les signes verbaux grammaticaux en morphèmes élémentaires tient à deux facteurs. Le premier est d'atteindre l'objectif général du chapitre qui est l'identification des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales. Le deuxième est de discuter de la fonction de certains de ces morphèmes élémentaires, présents aussi dans les constructions non verbales (cf. chapitres 1 et 2).

Nous devons apporter quelques précisions sur notre approche analytique, et faire quelques mises en garde. D'abord, si nous reconnaissons effectivement qu'il y a quelques irrégularités dans les différents paradigmes, nous tenons à souligner que la majorité des formes est due à des agglutinations régulières de morphèmes. Nous avons cité la forme irrégulière *dafa* de « l'emphatique du prédicat », mais il faut remarquer qu'un morphème élémentaire *-a* peut être autonome, et marquer à lui seul la catégorie de l'emphatique, comme c'est le cas de la forme de « l'emphatique du nominal » (cf. tableau ci-dessus). Dès lors, il est justifié de se poser au moins deux questions : à quels autres morphèmes élémentaires s'agglutine le morphème *-a* ? Quelle catégorie flexionnelle marque-t-il ?

Quelques remarques s'imposent à propos de ces deux questions. D'abord, nous assumons une approche structuraliste dans l'analyse des données, au sens où nous sommes attentifs à repérer des structures, lorsque nous sommes face à des ensembles d'unités linguistiques. Il s'agit ici d'ensembles de morphèmes. Ensuite, la fréquence des régularités de formes dans les différentes constructions verbales nous incite à chercher la compositionnalité des différentes formes, y compris de certaines formes irrégulières. En adoptant cette position, nous sommes conscient que nous n'expliquons pas l'irrégularité de ces formes. Cependant, à notre connaissance, il n'existe pas à l'heure actuelle d'explication synchronique des différentes

irrégularités dans les paradigmes. En ce qui concerne la forme *dafa* par exemple, la seule hypothèse avancée est diachronique : selon Voisin (2002 : 41), cette forme viendrait du verbe DEF 'faire'. Sans expliquer cette forme *dafa*, Robert (1991 : 255-291) pose que le morphème élémentaire *d-* est prédicatif.

De notre côté, nous ne nous concentrons que sur les morphèmes élémentaires, dont la forme est régulière, et dont les agglutinations avec les autres morphèmes élémentaires, sont elles aussi régulières. Nous ne tentons pas d'expliquer les irrégularités. Nous discutons plutôt de la fonction des morphèmes élémentaires que nous identifions, présents notamment aussi dans des constructions non verbales (cf. chapitres 1 et 2). Nous exploitons les analyses que nous avons faites au premier chapitre sur la compatibilité des noms avec certaines des constructions présentées ici (le nom et la construction équative avec copule cf. 1.2.6, le nom et la construction attributive cf. 1.4.1., le nom et la construction prédicative, cf. 1.4.2.). En d'autres termes, nous discutons de la catégorie flexionnelle que marque réellement les morphèmes qui sont présents dans les constructions verbales et nominales. Le fait que certains morphèmes soient présents dans les deux types de constructions est connu (cf. Robert 1991 : 159 et suivantes.). Nous nous appuyons justement sur ce fait, souligné par Robert, pour poser des hypothèses sur le signifié des morphèmes que nous présentons. Il nous apparaît important en effet de dresser un profil du lexique wolof, qui tienne compte des faits grammaticaux, et de ne pas séparer arbitrairement lexique et grammaire. Une conséquence inévitable de nos hypothèses est l'abstraction des catégories flexionnelles, puisque les morphèmes élémentaires marquent alors des catégories flexionnelles, similaires aux noms et aux verbes. C'est pourquoi nous insistons davantage sur un morphème particulier, que nous appelons le morphème d'emphase, car la catégorie de l'emphase est exemplaire d'un double fonctionnement verbal et nominal.

Nous tenons à souligner que nos hypothèses ne sont pas diachroniques. Il ne s'agit donc pas d'une reconstruction du système verbal du wolof. Nous ne proposons pas de proto-morphèmes. Tous les morphèmes que nous examinons ont un fonctionnement en synchronie, dont nous tâchons de rendre compte. Passons aux morphèmes de personne.

3.2.3. Morphèmes de personnes

Nous distinguons ici deux séries de morphèmes de personne que nous appelons formes fortes *versus* formes faibles. La différence entre les deux séries est que les

formes fortes sont toujours sujet du verbe, alors que ce n'est pas tout le temps le cas pour les formes faibles. Nous pouvons le tester avec la présence ou l'absence d'un sujet lexical à la troisième personne du singulier. Considérons l'énoncé suivant dans lequel la forme forte *moom* de la troisième personne du singulier est sujet du verbe *xam* 'savoir'. Notons à ce propos la focalisation du thème ici (le terme de topicalisation est employé dans la tradition culiolienne qui a étudié ces faits dans les langues africaines, cf. Caron ed. 2000). La forme forte du pronom est combinée au signe *mi*, composé du morphème de classe nominale *m-* et du localisateur *-i* (cf. 2.2.1.). Nous avons rendu la focalisation du thème par 'elle , elle connaît...'. La forme faible *mu* du morphème de troisième personne du singulier peut être ajouté et se combiner ainsi avec la forme forte *moom*, comme en (47b).

(47a)

moom m-i xam jikko-y doom-am
 3SG CL-LOC savoir caractère-CL enfant-POSS.3PSG
 'elle, elle connaît le caractère de son enfant'
 (Cissé 2006, 287 : 14)

(47b)

moom mu xam jikko-y doom-am
 3SG 3SG savoir caractère-CL enfant-POSS.3PSG
 'elle, elle connaît le caractère de son enfant'

En présence d'un sujet lexical, la forme faible du morphème de personne n'est pas obligatoire, comme en témoigne l'énoncé suivant.

(47c)

Faatu xam jikko-y doom-am
 Fatou savoir caractère-CL enfant-POSS.3SG
 'Fatou connaît le caractère de son enfant'

Chaque morphème de personne a ainsi au moins deux formes : une faible et une forte. Les formes de citation sont les formes faibles. Ainsi, la forme de citation du morphème de troisième personne du singulier est la forme *mu*, et le morphème est alors noté par *mu*. Il faut aussi ajouter les formes objet. Nous l'illustrons dans l'énoncé ci-dessous. Rappelons que les formes des morphèmes de troisièmes

personnes du singulier et du pluriel sont les mêmes pour un référent de sexe féminin et un référent de sexe masculin.

(47d)
 mu xam ko
 3SG savoir 3SG
 'elle / il la / le connaît'

Nous avons regroupé les différentes formes des morphèmes de personne dans le tableau ci-dessous. Il est d'usage de présenter la première personne du pluriel par *nu* et la troisième personne du pluriel par *ñu*. Avec Voisin (2002 : 36), nous notons que la différence n'est pas pertinente dans le corpus utilisé. Nous avons aussi noté l'existence de ces variantes même en dehors des contes, qui constituent la partie commune de son corpus et du nôtre.

Personnes	Formes fortes	Formes faibles	Formes du pronom objet
1 SG	<i>man</i>	<i>ma</i>	<i>ma</i>
2SG	<i>yow</i>	<i>nga</i>	<i>la</i>
3SG	<i>moom</i>	<i>mu, ø,</i>	<i>ko</i>
1 PL	<i>nun / ñun</i>	<i>nu / ñu</i>	<i>nu / ñu</i>
2 PL	<i>yeen</i>	<i>ngeen</i>	<i>leen</i>
3 PL	<i>ñoom</i>	<i>nu / ñu</i>	<i>leen</i>

Tableau 4 : Les formes des morphèmes de personne sujet et objet

Présentons maintenant les autres morphèmes qui composent les signes grammaticaux associés aux verbes. Nous commençons par l'emphatique (3.3.), nous continuons par les morphèmes de TAM (3.4.), suivis des morphèmes des modes impératifs et optatifs, et nous terminons par ceux de la polarité négative (3.5.).

3.3. L'emphatique

Nous changeons ici la terminologie traditionnellement adoptée pour nommer des formes verbales qui produisent un effet de mise en relief d'un élément de l'énoncé (Robert 1991, 2000). La tradition du wolof appelle « emphatique » l'effet de mise en

relief d'un élément d'une phrase. Elle distingue les constructions de l'emphatique du sujet, l'emphatique du complément, et l'emphatique du « verbe », selon la fonction syntaxique du signe qui est mis en relief. Nous mettons entre guillemets le terme de « verbe », car il désigne ici une fonction syntaxique, ce qui est un terme impropre. Le verbe est une catégorie lexicale (cf. 1.5.), et non une fonction syntaxique. Nous gardons le terme d'emphatique et la notion de mise en relief qu'il désigne. Nous précisons celle-là au terme de cette section. Mais nous réservons le terme d'emphatique uniquement au morphème *-a* qui, à notre avis, marque à lui seul la catégorie de l'emphase (Bondéelle et Kahane, article en préparation.). L'emphatique peut être seul ou combiné à d'autres morphèmes. Le paragraphe 3.3.1. présente ses emplois lorsqu'il est autonome ou combiné à des morphèmes de personne. Le paragraphe 3.3.2. présente sa combinaison avec le morphème du présentatif. Et le paragraphe 3.3.3. présente ses combinaisons avec les morphèmes *d-* (prédicatif), et *l-* (morphème de classe composant la copule *la*) que nous avons présentés (cf. 1.2.6. et 1.3.5.). Au terme de cette présentation (3.3.4.), nous précisons la portée du morphème de l'emphatique.

3.3.1. *L'emphatique et les morphèmes de personne*

Combiné à des morphèmes de personne, le morphème d'emphatique peut être autonome ou se cliticiser sur le morphème de personne qui le précède. Nous le notons par E dans les gloses. L'exemple suivant illustre ces deux possibilités. Il s'agit du morphème de troisième personne du singulier dans les deux énoncés. Dans le premier énoncé, le morphème *a* est autonome. Nous considérons qu'il succède à la forme forte *moom* de la troisième personne du singulier sujet, car la position de l'adverbe REKK 'seulement' ici n'est pas fixe. Il faut se rappeler en effet que l'adverbe peut être postposé au verbe (cf. 1.6.).

(48a)
 moom rekk a ko-y lekk
 3SG seulement E 3SG-INAC manger
 'c'est seulement lui (qui) le mange'
 (Robert 1985, 1 : 319)

Dans le second énoncé, le morphème *-a* est cliticisé sur la forme faible *mu* du morphème de troisième personne du singulier. Comme dans le premier énoncé, nous

négligeons la place de l'adverbe REKK 'seulement' pour dire que l'emphatique succède au morphème de personne. Ici, la voyelle allongée /oo/ résulte de la fusion de la voyelle /u/ du pronom et de la voyelle /a/ de l'emphatique (cf. Diouf 2001 : 28).

(48b)

sama doom j-i-i **moo** ma xam
 POSS.1SG enfant CL-LOC-LOC 3SG.E 1SG savoir
 'mon enfant, lui, me connaît'
 (Cissé 2006, 119 : 1)

Nous l'avons dit, la fonction de ce morphème d'emphatique est de mettre en relief un élément de l'énoncé. Dans les deux phrases que nous avons données en exemple, c'est le morphème de personne avec la fonction syntaxique de sujet qui est mis en relief. Un même énoncé sans morphème d'emphatique comme ci-dessous, qui reprend le premier énoncé, se contente d'asserter que quelqu'un mange quelque chose.

(48c)

mu lekk ko rekk
 3SG manger 3SG seulement
 'il ne fait que le manger', lit. 'il le mange, seulement' (ici, REKK a un sens intensifieur qui n'est pas le même que dans le premier énoncé, cf. 1.6.).

En comparaison, l'énoncé avec emphatique focalise l'attention de l'interlocuteur sur le participant marqué par un morphème de personne qui a la fonction de sujet. Pour cette raison, la tradition a retenu le terme d'emphatique du sujet pour nommer les constructions verbales qui illustrent un emploi autonome du morphème d'emphatique lorsqu'il succède à un morphème de personne, et aussi lorsqu'il succède à un nom. Nous estimons qu'il faut discuter cette terminologie, car des énoncés attestent que l'emphatique dans cet emploi ne succède pas toujours à un signe qui a la fonction de sujet. Ainsi, dans l'énoncé suivant, l'emphatique succède au nom LINGEER 'souverain' qui n'est le sujet d'aucun verbe dans la phrase (le nom désigne en wolof le titre donné à la mère ou à la sœur du souverain, dans les royaumes traditionnels de l'actuel Sénégal). Le verbe XAM 'savoir' a comme sujet le morphème de deuxième personne du singulier, mais ce n'est pas lui qui est mis en relief. C'est le nom LINGEER 'souverain' qui a la fonction de complément

propositionnel du verbe *XAM* 'savoir', introduit par *ni*. Quant au verbe *DIIS* 'être lourd', son sujet est impersonnel ('quand c'est lourd').

(49)

b-u diis-ee nga xam n-i Lingeer a
 CL-REL être lourd-CIRC 2SG savoir CL-LOC souverain E
 'quand c'est lourd tu sais que c'est la reine'
 (Diagne 2005, *MAKKA, Récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 130)

L'énoncé en (49) est le seul que nous ayons trouvé dans notre corpus pour illustrer la position de l'emphatique en fin de phrase, avec la mise en relief d'un nom qui n'a pas la fonction de sujet. Nous pouvons considérer que cet énoncé est marginal, mais il faut néanmoins en rendre compte. Il faut surtout souligner que l'emphatique connaît plusieurs constructions. La construction des énoncés de l'exemple (48) est [S -a V], dans laquelle la variable S désigne le sujet, et la variable V désigne le verbe. Alors que celle de l'énoncé (49) a le schéma [Ø Y a], dans laquelle la position de sujet est vacante, ce que nous avons noté par le symbole Ø. Souvenons-nous que nous avons décrit une construction similaire avec la copule *la* (cf. 1.2.6.). La réalisation [Ø Y la] de la construction [X Y la] se caractérise par la position vacante du sujet, que nous avons symbolisée par la variable X. La variable Y symbolise la position de la tête syntaxique de la construction. Nous voyons que le schéma des deux constructions [Ø Y a] et [Ø Y la] est similaire. Nous avons appelé la construction [X Y la] construction équative car son signifié est d'établir une équivalence entre deux entités instanciées par les variables X et Y. Mais nous sommes réticents à considérer que les constructions [Ø Y a] et [Ø Y la] ont un signifié équivalent. Enfin, nous n'avons rencontré aucun énoncé qui réalise une construction [X Y a]. Nous posons l'hypothèse que le signifié de la construction [X Y a] n'est pas d'identifier une entité, comme c'est le cas pour la construction avec copule, mais bien plutôt de mettre en relief une entité déjà identifiée. Nous voyons que l'effet produit est proche de celui de l'emphatique du sujet, mais que le terme d'emphatique du sujet ne convient pas. L'énoncé suivant confirme qu'il est nécessaire d'adapter la terminologie.

(50)

l-i Baay Laay d-i dig-le a ng-oo-g
 CL-LOC Baye Laye PRD-INAC conseiller-PART E CL-2SG-CL
 'c'est ça que Baye Laye a toujours ordonné', lit. 'ce que B.L. ordonne, cette chose'
 (Cissé 2006, 33 : 77)

La construction de l'énoncé (50) est complexe. Décrivons-la. L'emphatique *a* en fin d'énoncé met en relief le pronom intégratif *li* qui débute l'énoncé, composé du morphème *l-* de classe nominale, et du morphème localisateur *-i* (cf. 2.3.4.). Le morphème *l-* de classe nominale est associé au signifié très général de 'chose'. Nous pouvons alors extraire de l'énoncé la combinaison *li a ngoog* dans laquelle l'emphatique *a ngoog* a la position de tête syntaxique. Cela illustre un schéma de construction $[X a Y]$, similaire cette fois à la construction $[X di Y]$ que nous avons appelée construction attributive (cf. 1.4.1). Rappelons que le signifié d'une construction attributive véhicule l'attribution d'un attribut à une entité. L'attribut est en général dénoté par le signe qui instancie la variable Y. Dans le cas de la construction $[X a Y]$, la variable Y est instanciée par *ngoog*, pronom anaphorique que nous avons classé dans la catégorie de la localisation (cf. 2.2.3.). Il réfère à une entité déjà identifiée auparavant, et rappelée par ce moyen dans le discours. Cela vient confirmer l'hypothèse que nous avons posée sur le signifié associé à la construction $[\emptyset Y a]$, proche du signifié de la construction $[X a Y]$. Il s'agit d'insister sur l'entité dénotée par ce qui instancie Y dans $[\emptyset Y a]$, et X dans $[X a Y]$.

De cette présentation de l'emphatique, nous retenons que le morphème de l'emphatique met en relief l'entité dénotée par le signe qui a la fonction de sujet dans une construction $[X a V]$. Il met aussi en relief l'entité dénotée par ce qui instancie X dans une construction $[X a Y]$, et où X n'est pas le sujet de Y, de même qu'il met en relief l'entité dénotée par ce qui instancie Y dans une construction $[\emptyset Y a]$ où Y n'est pas davantage sujet. Le point commun entre ces trois constructions n'est donc pas que le signe qui dénote l'entité mise en relief ait la fonction de sujet, mais que ce signe soit nominal. Dans tous nos exemples, le signe qui instancie l'entité mise en relief est soit un morphème de personne (exemple 48), soit un nom (exemple 49), soit un pronom (exemple 50). Nous proposons d'appeler cette construction l'emphatique nominale. Notre terminologie couvre tous les cas où le signe qui est mis en relief est de catégorie non verbale. Rappelons ici que le seul cas où l'emphatique *a* se combine à une forme verbale est celui d'une forme verbale non finie, qu'on peut appeler « infinitif » (cf. 1.3.4.). Or, on sait qu'un infinitif est une forme verbale qui a perdu ses propriétés catégorielles de verbe (cf. 1.3.4.). Elle a acquis en revanche les propriétés catégorielles de nom. Le terme d'emphatique nominale convient donc bien aussi au cas de l'infinitif. Si l'emphatique se combine à des nominaux, il se combine aussi à des morphèmes qui jouent le rôle d'auxiliaire verbal. Les deux sections suivantes présentent ces combinaisons.

3.3.2. L'emphatique et le présentatif

Le premier morphème que nous présentons est associé au signifiant *ng*. Il est appelé « présentatif » par les études sur le wolof. Il ne faut pas le confondre avec la forme *ngoog* de l'anaphorique que nous venons de voir. Le morphème du présentatif n'est pas autonome. Un des localisateurs *-i* ou *-a*, que nous avons présentés au chapitre précédent (cf. 2.2.1.), lui est nécessairement suffixé. La fonction de ces deux localisateurs est équivalente à celle qu'ils ont dans un emploi de nom défini (CL-*i/a*). Ils marquent la proximité ou l'éloignement du référent par rapport au locuteur. L'exemple suivant illustre l'agglutination du morphème du présentatif et des localisateurs. Dans le premier énoncé, le signe *ngi* qui en résulte est précédé par la forme *mu* du pronom de la troisième personne du singulier, et le verbe DĒKK 'habiter' lui succède. La préposition locative *ci* qui suit le verbe ne peut pas être segmentée en deux morphèmes *c-* et *-i*. Il s'agit pourtant aussi du morphème localisateur *-i*, en distribution complémentaire avec le morphème *-a*. Mais *c-* ne peut pas être analysé comme un morphème de classe nominale en synchronie. C'est pourquoi nous considérons que les deux signes *ci* et *ca* sont deux allomorphes de la même préposition locative.

(51a)

mu **ng-i** dëkk ci pënc m-u ñu-y woow-e Mbul
 3SG PRS-LOC habiter LOC place CL-REL 1PL-INAC appeler-CPL Mboul
 'il habite au lieu-dit que l'on appelle Mboul'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 171)

Dans l'énoncé qui suit, le morphème *ng-* est combiné cette fois-ci avec le localisateur *-a*. Notons que ce qui succède aux signes *ngi* et *nga* dans les deux énoncés est un verbe, comme ici les verbes DĒKK 'habiter' en (51a) et JĒM 'se diriger vers quelque chose' en (51b). La fonction du présentatif est de localiser une entité. Si l'entité est un événement dénoté par un verbe, la contribution du présentatif à une construction dont le schéma est [X *ng-i/a* V] est de préciser la tenue de l'événement. Nous utilisons volontairement le terme de « tenue » pour souligner la dimension spatiale de la présentation de l'événement (se tenir). Cette signification est proche de celle de la construction attributive [X *di* V] (cf. 1.4.1.), mais il faut la distinguer. La signification véhiculée par la construction attributive quand le verbe dénote une activité dynamique comme 'aller' est celle d'un aspect inaccompli. Elle présente

l'actualité d'un événement non révolu. Alors que la construction du présentatif présente l'effectivité d'un événement par sa localisation. Le présentatif se combine d'ailleurs fréquemment avec la forme *-y* du morphème de l'aspect inaccompli. Et la combinaison *ñu ng-i-y jëm* se traduirait alors par 'voici qu'ils sont en train de rejoindre...!' (la combinaison *ñu ng-a-y* est rare).

(51b)

ñu ng-a jëm ca njaboot g-a ca Déqële
 1PL PRS-LOC aller vers LOC famille CL-LOC LOC Dékheulé
 'nous allons / ils vont vers (rejoindre) la famille à Dékheulé'
 (Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉÉ* : 467)

L'exemple suivant illustre la dimension spatiale associée au morphème du présentatif. Il est cette fois combiné à un démonstratif (cf. 2.2.3.), composé du morphème de classe nominal *n-*, et de la duplication du localisateur *-i*. Rappelons que le morphème de classe nominale *n-* est associé à la notion de 'manière', et le signe *nii* peut être traduit par 'de cette manière' ('comme ça').

(51c)

ana mu ? mu ng-i n-i-i
 INTR 3SG 3SG PRS-LOC CL-LOC-LOC
 'et lui ? Il va bien'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 53)

Le morphème du présentatif est fréquemment combiné au morphème de l'emphatique qui le précède. Une des configurations résultantes est similaire à celle que nous avons vue au paragraphe précédent. L'énoncé suivant illustre la cliticisation de l'emphatique sur la forme *ya* du déterminant pluriel du nom SAABU 'savon'.

(51d)

sa saabu y-a-a ng-i n-i-i
 POSS.2SG. savon CL-LOC-E PRS-LOC CL-LOC-LOC
 'tes savons sont là (comme ça)'
 (Cissé 2006, 300 : 3)

Même si le nom SAABU 'savon' a la fonction grammaticale de sujet dans la phrase, il semble difficile de soutenir que c'est lui qui est mis en relief. Car la soustraction du morphème de l'emphatique produit une phrase avec le sens d'une simple indication spatiale. Pour cette raison, Robert (2000) dénie aux constructions du présentatif avec le morphème de l'emphatique la mise en relief d'un élément de l'énoncé. Nous n'avons pas d'argument sérieux à ce stade pour aller à l'encontre de la réflexion de Robert. La portée de l'emphatique ne peut pas être précisée maintenant. Nous le ferons après avoir examiné les combinaisons de l'emphatique avec d'autres morphèmes comme *d-* et *l-*, que nous avons appelés respectivement prédicatif et morphème de classe nominale (cf. 3.3.1.).

3.3.3. Emphatique, morphème de classe nominale et morphème prédicatif

Apportons une précision d'ordre terminologique et méthodologique. Les morphèmes *d-* et *l-* ne sont pas autonomes. Ils s'agglutinent nécessairement avec d'autres morphèmes dans des constructions spécifiques (construction équative [X Y *la*] cf. 1.2.6., construction attributive [X *di* Y] cf. 1.4.1., construction prédicative [X *da-* Y] cf. 1.4.2.). Nous avons noté que le signe *la* dans une construction équative est à considérer comme une copule, et que les signes *di* et *da-* fonctionnent comme auxiliaires dans les deux autres constructions lorsque Y est instancié par un verbe (cf. 1.3.5.). Nous présentons dans cette section la façon dont le morphème de l'emphatique s'agglutine avec les morphèmes élémentaires *d-* et *l-* pour former la copule *la* et l'auxiliaire *da-*. Nous commençons par examiner la composition de la copule *la*. Le morphème de classe nominale est indissociable de l'emphatique *-a*. L'emphatique réclame alors un morphème de personne qui lui est aussi suffixé, et éventuellement un morphème de TAM que nous considérons à la section suivante. La construction qui en résulte est bâtie sur le schéma [Z *la*-personne sujet (TAM) V], et le verbe est alors rejeté à fin de la construction. Dans ce schéma, ce qui instancie la variable Z peut avoir la fonction syntaxique de complément d'objet direct du verbe si celui-là est transitif, la fonction de complément oblique, ou celle de circonstant (cf. 1.2.3.). Cette construction est appelée traditionnellement « emphatique du complément ». Illustrons-la à l'aide d'un exemple. Dans cet énoncé, la forme *lañu* est composée du morphème de classe nominale *l-*, de l'emphatique *-a-*, et de la forme *ñu* du morphème de troisième personne du pluriel. Notons que l'emphatique appelle nécessairement une forme faible de morphème de personne pour lui

succéder, en aucun cas une forme forte (* *lañoom*).

(52)

cere j-u am-ul ndawal **l-a-ñu** indi
 couscous CL-REL avoir-NEG.3SG accompagnement CL-E-3PL amener
 'c'est du couscous sans accompagnement qu'ils amènent' (expression qui a le sens
 de 'ils sont venus les mains vides')
 (Cissé 2006, *La bataille de Guillé* : 505)

C'est la combinaison *cere ju amul ndawal*, qui a la fonction de complément d'objet du verbe INDI 'amener', qui est mise en relief ici. La construction de cet énoncé est tout à fait standard. Ce qui précède l'agglutination du morphème *l-* et de l'emphatique *-a-* est promu en première position dans l'énoncé, alors que la position des compléments d'objet, des obliques, et des circonstants est normalement postverbale (cf. 1.2.3.).

Le morphème *-a* de l'emphatique peut aussi se suffixer au morphème prédicatif *d-*. L'énoncé suivant l'illustre. La forme *damay* est composée de la copule *d-*, de l'emphatique *-a-*, de la forme *ma* de première personne du singulier et du morphème de TAM *-y*. La construction verbale est bâtie sur un schéma un peu différent de celui de l'emphatique du complément. Dans un schéma de construction comme [X *da*-personne sujet (TAM) V], X n'est pas un complément du verbe (postposé à la construction), mais son sujet. Dans l'énoncé qui suit, la variable X est réalisée par un morphème de personne qui est alors intégré à la forme verbale (la forme *ma* du morphème de première personne du singulier).

(53)

gas-al ma ci ñambi j-i **d-a-ma-y** ñibbi
 déterrer-BENF 1SG LOC manioc CL-LOC PRD-E-1SG-INAC rentrer chez soi
 'déterre (pour) moi du manioc, je rentre à la maison (je dois rentrer à la maison)'
 (Cissé 2006, 320 : 9-10)

Dans des énoncés comme le précédent, qui sont fréquents, la mise en relief porte sur le signe lexical qui a la fonction de tête syntaxique de la phrase. La tradition a retenu le terme d'emphatique du verbe. Rappelons cependant qu'au chapitre précédent, nous avons souligné que des noms peuvent occuper cette position (BUUR 'roi', cf. 1.4.2.). Le terme d'emphatique du verbe doit donc être modifié. Nous proposons celui d'emphatique du prédicat, car il ne préjuge pas de la catégorie lexicale du

signe mis en relief. Nous entendons le terme de prédicat au sens syntaxique, c'est-à-dire au sens où le prédicat a le rôle de tête syntaxique. Nous le notons *EP* pour la forme *dafa*, car nous avons vu qu'il n'est pas possible de la segmenter en « prédicatif+emphatique+troisième personne du singulier ». La forme *dafa* elle-même est notée *EP.3SG*.

Que le morphème *a* ait un emploi autonome, ou qu'il soit combiné à d'autres éléments, ce qui le précède comme ce qui lui succède peut être mis en relief. Il est donc nécessaire de préciser la terminologie de mise en relief.

3.3.4. Portée de l'emphatique

Nous retenons de ces trois paragraphes que dans les formes verbales, le morphème *a* de l'emphatique met en relief un autre élément avec lequel il est combiné. Cet élément mis en relief peut assumer différentes fonctions syntaxiques (sujet, complément d'objet, complément oblique, circonstant, prédicat syntaxique). La tête syntaxique de la phrase comme ses dépendants peuvent être mis en relief. Précisons maintenant ce que nous entendons par mise en relief. Nous définissons le morphème de l'emphatique par celui qui marque les éléments de la phrase véhiculant le contenu propositionnel que le locuteur estime important. Par cette définition, nous voyons que l'emphatique peut mettre en relief n'importe quel élément du contenu propositionnel. Pour cette raison, nous nous limitons ici à ne désigner par le terme emphatique que le morphème qui sert à la mise en relief d'éléments de la proposition, choisis par le locuteur. Nous avons dit que l'emphatique peut se combiner avec des morphèmes de TAM. Il faut considérer deux séries de TAM car les positions relationnelles de ces morphèmes avec les morphèmes d'autres catégories flexionnelles dans les formes verbales ne sont pas les mêmes. Les deux séries de morphèmes ont des combinatoires différentes. L'emphatique se combine avec les morphèmes des deux séries. Présentons-les.

3.4. Morphèmes de TAM

Nous considérons ici deux séries de morphèmes de TAM, qui appartiennent aux catégories flexionnelles du temps (présent / passé), et de l'aspect (inaccomplissement / accomplissement d'un événement). Nous verrons cependant que certains morphèmes cumulent des significations temporelles et aspectuelles.

Nous considérons que les morphèmes qui marquent le passé et l'inaccomplissement d'un événement constituent une première série de morphèmes de TAM, et que le morphème qui marque l'accomplissement d'un événement constitue une seconde série. Pour plus de clarté, nous présentons ces deux séries en trois temps, et non en deux temps. Nous présentons d'abord les morphèmes *-oon* et *-aan* du passé (3.4.1.), puis les deux formes *-i* et *-y* qui marquent l'inaccomplissement d'un événement (3.4.2.). Le morphème *-na-* qui marque l'accomplissement d'un événement est présenté en 3.4.3. Notre présentation a l'avantage d'expliquer l'impossibilité d'une forme finie du verbe en raison d'une contrainte qui pèse sur la combinatoire du morphème de l'aspect accompli. Les morphèmes de mode (optatif / impératif) sont présentés à la section suivante.

3.4.1. Morphèmes *-oon* et *-aan* du passé

Les morphèmes du passé se suffixent aux verbes ou au morphème prédicatif *d-*, ce qui est un argument supplémentaire pour considérer que le morphème prédicatif est un auxiliaire verbal. Dans le premier exemple, le morphème *-oon* marque le temps passé de l'événement. La forme *doon* qui en résulte précède le verbe.

(54a)

ci kër buur l-a-ñu **d-oon** liggéey-e

LOC maison roi CL-E-3PL PRD-PASS travailler-CPL

'c'est à la maison du roi qu'ils lui ont jeté un sort', lit. « c'est à la maison du roi qu'ils l'ont travaillé »

(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Dans l'énoncé (54b) ci-dessous, le morphème *-oon* est cette fois suffixé à la forme négative du verbe лIT 'être premier'. Nous reparlons en 3.5.1. du morphème *-u* du négatif. Ici, la semi-voyelle /w/ permet d'éviter la rencontre de la voyelle /u/ du négatif verbal et de la voyelle /oo/ à l'initiale du morphème du passé. La différence sémantique entre les deux combinaisons (suffixation au morphème prédicatif *versus* suffixation au verbe) est assez difficile à saisir, et il semble qu'il y ait parfois des interactions entre significations temporelles et aspectuelles. En schématisant, nous pourrions dire que l'emploi en suffixe verbal est davantage lié à un événement accompli, tandis que l'emploi après le prédicatif marquerait un inaccomplissement possible de l'événement. Il est ainsi possible de traduire le premier énoncé par 'c'est à la maison qu'ils lui ont jeté un sort' (dont l'effet persiste au moment où le locuteur

parle). Il faudrait tester sans doute ces différences avec des locuteurs de façon approfondie. Quoiqu'il en soit, retenons que le morphème *-oon* marque un passé, et que sa position varie entre celle d'un suffixe verbal, ou celle d'un suffixe au morphème prédicatif.

(54b)

gaa ñ-a jjiit-u-woon
 gens CL-LOC être premier-NEG-PASS
 'les gens n'étaient pas les premiers'
 (Cissé 2006, 33 : 44)

Le morphème *-aan* se place aux mêmes endroits que le morphème *-oon*. Tous les deux commutent. En revanche, la différence de significations liées aux deux places est plus nette qu'avec le morphème *-oon*. Dans le premier énoncé ci-dessous, le morphème est suffixé au verbe REE 'rire' auquel la consonne /t/ a été ajoutée pour éviter la rencontre des voyelles /e/ et /aa/.

(54c)

d-a-nu-y ree-taan
 PRD-E-3PL-INAC rire-PASS
 'ils rient (de lui)'
 (Cissé 2006, 34 : 88)

(54d)

b-u ma d-aan fecc-i, moom l-a-a d-aan ànd-al
 CL-REL 1SG PRD-PASS danser-LOC 3SG CL-E-1SG PRD-PASS aller-APL
 'quand j'allais danser, c'est avec lui que j'allais'
 (Diouf 2003 : DAAN)

Alors que dans le second énoncé ci-dessus, le morphème *-aan* est suffixé au morphème prédicatif et antéposé au verbe. La différence entre les deux emplois est assez claire. Si ce morphème marque l'inaccomplissement, il a la signification générale d'une habitude. La place de suffixe verbal marque la répétition de l'événement dénoté par le verbe, sans être forcément situé dans le passé. Pour cette raison, il est possible de traduire le premier énoncé par 'ils se moquent (de lui)' car le signifié 'se moquer' peut être décomposé en 'rire de quelqu'un de manière répétée'.

Alors que la suffixation au morphème prédicatif marque plutôt un passé habituel. Notons qu'en (54d), la forme *daan* fait partie d'une proposition subordonnée temporelle introduite par *bu* en début d'énoncé. Le locuteur situe un événement habituel dans le passé ('aller avec quelqu'un' dénoté par la principale) par rapport à un autre ('danser' dénoté par la subordonnée).

Les deux morphèmes *-oon* et *-aan* peuvent commuter. Dans l'énoncé qui suit, il est tout à fait possible de faire commuter *-oon* et *-aan*. Pour rendre compte de l'opposition entre les deux, nous avons traduit en (54e) le temps des verbes par un imparfait en français pour la forme *daan*, et par un passé composé en (54f) pour la forme *doon*, ce qui peut rendre compte d'un événement plus habituel, comme en (54e).

(54e)

ñoo **d-aan** ubb-i ma-a **d-aan** yoor
 3PL-E PRD-PASS fermer-INV 1SG-E PRD-PASS faire descendre
 'ils ouvraient et moi je faisais descendre (quelque chose)'
 (Cissé 2006, 52 : 18)

(54f)

ñoo **d-oon** ubb-i ma-a **d-oon** yoor
 3PL-E PRD-PASS fermer-INV 1SG-E PRD-PASS faire descendre
 'ils ont ouvert et moi j'ai fait descendre (quelque chose)'

Les places linéaires des morphèmes *-oon* et *-aan* du passé dans les formes finies du verbe sont assez contraintes. Ils sont à la droite du verbe ou du morphème prédicatif, et ne se combinent jamais avec des morphèmes de personne à leur droite. Examinons maintenant les places linéaires des autres morphèmes de TAM : les morphèmes d'aspect.

3.4.2. *L'aspect inaccompli*

Dans la tradition du wolof, le terme d'inaccompli traduit celui d'« imperfective » de Comrie (1976 : 25, Voisin 2008), c'est-à-dire qu'il désigne les significations liées à l'inaccomplissement d'un événement. Nous précisons ces significations dans le texte. Il faut déjà savoir que le morphème d'aspect inaccompli et les morphèmes du passé que nous venons de présenter s'excluent mutuellement. Le morphème d'aspect

inaccompli se combine à gauche du verbe, et à droite du morphème prédicatif. Nous verrons comment il se place par rapport à l'emphatique en 3.4.3. Examinons la place du morphème *-i* de l'aspect inaccompli dans l'énoncé ci-dessous. Il se suffixe au morphème prédicatif *d-*, comme les morphèmes du passé.

(55a)

nit ñ-i **d-i** ñów bés b-u jot ñu-y gën **d-i** bari
 personne CL-LOC PRD-INAC venir jour CL-REL atteindre^{3PL}-INAC être plus PRD-INAC être
 nombreux

'les gens viennent, chaque jour ils sont plus nombreux'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 173)

De même, le morphème *-i* bloque la présence des morphèmes de personne à sa droite, comme les morphèmes du passé. L'énoncé ci-dessous l'illustre : il est agrammatical.

* (55b)

nit ñ-i **d-i** ñu ñów
 personne CL-LOC PRD-INAC 3PL venir

Lorsqu'il précède un verbe qui dénote un événement dynamique comme ici ÑÓW 'venir', la forme *di* est associée à la signification d'un événement qui perdure et qui n'est pas encore accompli lorsque le locuteur parle. Lorsqu'elle est combinée à un verbe qui dénote un événement statif comme ici le verbe BARE (variante *bari*) 'être nombreux', la forme *di* est associée à un point de vue du locuteur sur l'événement qu'il décrit. Nous pourrions dire ici que le locuteur insiste sur le fait d'être nombreux, et que ce dernier emploi de la forme *di* apporte une information comme 'être très très nombreux'. Nous nous souviendrons de cette remarque lorsque nous présenterons les classes aspectuelles (cf. 3.7.).

Il faut savoir qu'un second signe est associé à l'aspect inaccompli. Il s'agit de *-y*. La question de savoir si *-i* et *-y* sont deux morphèmes, ou si ce sont deux allomorphes d'un unique morphème est une question encore discutée par les spécialistes du wolof (Robert 1991, Perrin 2005, Voisin 2008). Nous les considérons comme deux variantes d'un unique morphème, car ils ne commutent avec aucun autre morphème. Examinons la place de *-y* par rapport aux autres morphèmes. L'exemple suivant illustre qu'il peut s'agglutiner avec les morphèmes de personne, comme ici avec le morphème objet de troisième personne du singulier *ko*. Le premier énoncé est

grammatical tandis que le second ne l'est pas. Dans l'énoncé (56a), le morphème *-y* est suffixé au morphème *ko* de troisième personne du singulier objet. La combinaison de ce même morphème de personne avec le morphème *-i* est agrammaticale.

(56a)

d-ul-∅ **ko-y** jóge
 PRD-NEG-3SG 3SG-INAC quitter
 'elle /il ne la / le quitte pas'

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

* (56b)

d-u-∅ **ko-i** jóge
 PRD-NEG-3SG 3SG -INAC quitter

Par ailleurs, *-y* peut aussi s'agglutiner avec le morphème de l'emphatique, comme l'illustre l'énoncé ci-dessous. La forme *moo* résulte de la fusion de l'emphatique *-a* et du morphème de troisième personne du singulier *mu*. L'agglutination de l'emphatique avec *-i* n'est en revanche pas possible, et des combinaisons comme *moo di* ne sont possibles que parce le morphème prédicatif précède *-i* (cf. début de cette section).

(57)

jigéen j-u baax, **moo-y** k-i d-ul-∅ jóge kër jëkkër-am
 femme CL-REL être bien 3SG.E-INAC CL-LOC PRD-NEG-3SG quitter maison mari-
 POSS.3SG

'une bonne épouse est celle qui ne quitte pas la maison de son mari'

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

Ces exemples illustrent que *-i* et *-y* ne se suffixent pas aux mêmes morphèmes, mais bloquent la présence des mêmes morphèmes à leur droite. Pour résumer, *-i* se suffixe au morphème prédicatif *d-* alors que *-y* ne le peut pas. Mais *-y* se suffixe à l'emphatique *a* alors que *-i* ne le peut pas. De plus, *-y* peut se suffixer aux formes faibles de morphèmes de personne, alors que *-i* ne le peut pas. Rajoutons encore que *-i* et *-y* ne se combinent pas, ce qui ajoute un argument pour ne pas les considérer comme deux morphèmes distincts. Il faut signaler que *-i* et *-y* peuvent être cumulés au sein d'une même forme du verbe. Nous en verrons un exemple dans les lignes qui

suivent. Mais ce fait n'est pas un argument suffisant pour considérer que *-i* et *-y* sont deux morphèmes distincts. Il arrive que des morphèmes de TAM se répètent au sein d'une même forme, comme dans le passé surcomposé du français de *ça a eu été une bonne idée*. Il s'agit d'ailleurs dans cet exemple du français aussi de la répétition d'un inaccompli. Les faits que nous avons exposés nous engagent à considérer plutôt *-y* et *-i* comme deux variantes d'un unique morphème. Nous voulons maintenant attirer l'attention sur un autre morphème de TAM : le morphème *-na* qui marque l'aspect accompli. Sa combinatoire est différente de celle des autres morphèmes de TAM que nous avons vus jusqu'ici.

3.4.3. *L'aspect accompli et un exemple de contrainte sur la place des morphèmes de TAM*

Nous appelons le morphème *-na* de l'aspect accompli le morphème du parfait. Employé seul, il succède au verbe, et se combine avec les formes de pronoms faibles à sa droite, comme cela est illustré dans l'exemple suivant (58a). Agglutiné à d'autres morphèmes, il suit le morphème d'inaccompli *-i-* à sa gauche et précède des formes faibles de personne à sa droite. La forme qui résulte de l'agglutination est la forme figée *dina-* qui a la signification du futur (58b).

(58a)

Muxamadu dem **na-ø**
 Mohamed partir PFT-3SG
 'Mohamed est parti'
 (Cissé 2006, 12 : titre)

(58b)

Muxamadu **d-i-na-ø** dem
 Mohamed PRD-INAC-PFT-3SG partir
 'Mohamed partira'

L'agglutination des morphèmes *-i-* d'inaccompli et *-na* du parfait est un argument pour soutenir que les deux morphèmes ne sont pas dans le même paradigme. Il faut savoir aussi que l'agglutination des morphèmes *-na* et *-y* existe aussi dans l'amalgame *dinay* qui se décompose en $d+i+na+y$ (morphème prédicatif *d-* + morphème d'inaccompli *-i-* + morphème du parfait *-na-* + morphème d'inaccompli

-y). Les différences de significations de *na*, *dina* et *dinay* portent sur la probabilité de l'événement. Le parfait est associé à la plus haute probabilité de la réalisation de l'événement puisqu'il s'agit d'un événement révolu. Mais la différence de signification entre *dina* et *dinay* revient à dire que *dina* est associé un futur qui se réalisera sûrement, alors que *dinay* marque un futur seulement probable. Pour cette raison, nous suivons Diouf lorsqu'il propose d'appeler *dina* la forme verbale du projectif (Diouf 2001 : 58). La présentation du morphème *-na* du parfait clôt notre présentation des morphèmes de TAM, et de la façon dont ils se combinent aux autres morphèmes dans les formes finies du verbe. Nous profitons de cette dernière section sur les morphèmes de TAM pour souligner que notre présentation permet d'expliquer l'impossibilité de certaines formes. Nous expliquons par exemple de la façon suivante l'impossibilité de la forme [*dina* V], c'est-à-dire de la combinaison de la forme du projectif et d'un verbe à sa droite. En (58b), nous avons noté le morphème zéro de la troisième personne du singulier par le symbole \emptyset . Il n'en reste pas moins qu'un morphème de personne (le morphème zéro) sépare la forme *dina* du projectif du verbe. Et la forme [*dina* V] n'existe pas. Nous l'expliquons en raison d'une contrainte qui pèse sur la combinatoire du morphème *-na* du parfait. Ce morphème demande un morphème de personne à sa droite. La combinaison du projectif *dina* avec un verbe à sa droite est donc impossible.

Ce que nous retenons de cette section, c'est que la segmentation des formes finies du verbe a permis de mettre en évidence deux séries de morphèmes de TAM, dans lesquelles les morphèmes du passé et de l'aspect inaccompli constituent une première série, et le morphème du parfait (aspect accompli) constitue à lui seul une seconde série. Ces deux séries de morphèmes n'ont pas la même combinatoire. Les morphèmes qui constituent la première série se suffixent au verbe, à l'emphatique, ou au morphème prédicatif, et bloquent la présence des morphèmes de personne à leur droite. Alors que le morphème du parfait qui constitue la seconde série demande un morphème de personne à sa droite, et se suffixe à un des morphèmes de la première série. Présentons maintenant les morphèmes de mode et de polarité qui occupent des places communes dans les formes finies du verbe.

3.5. Mode et polarité

Dans cette section, nous présentons ensemble les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles des modes et de la polarité. Par signification modale, nous

entendons ici les significations liées au jugement porté par le locuteur sur la proposition qu'il énonce. Dans les formes finies du verbe, cela concerne notamment l'injonction (impératif *versus* optatif). La polarité, elle, ne distingue que l'opposition positif-négatif. Comme il existe une forme verbale d'impératif négatif, la présentation de la négation est présentée en deux fois : d'abord la négation seule, puis la négation impérative. Commençons par le morphème de négation.

3.5.1. La négation

Le morphème de négation a deux formes : *u* et *ul*, qui sont des variantes de réalisation de la négation. Le morphème de négation succède au verbe ou au morphème prédicatif *d-* et précède un éventuel morphème de personne à la forme faible. Le couple d'énoncés ci-dessous illustre les deux variantes de réalisation. Les deux formes *-u* et *-ul* peuvent se suffixer au verbe. La consonne finale /l/ du morphème de négation s'élide devant un morphème de personne. Dans ce premier couple d'énoncés en (59), le morphème de négation est suffixé au verbe DEM 'aller'. Dans l'énoncé (59a), le sujet instancié est au singulier de la troisième personne (*waa ji* 'le type') et le morphème zéro qui suit le morphème de négation est un morphème d'accord. Dans l'énoncé (59b), le sujet instancié est au pluriel (*gaa ñi* : alternance consonantique /w/ et /g/ à l'initiale du radical nominal) et le morphème de négation précède le morphème de personne de troisième personne du pluriel sujet *ñu*.

(59a)
 waa j-i **dem-ul-ø** Togol
 type CL-LOC aller-NEG-3SG pays étranger
 'le gars ne va pas à l'étranger'
 (Cissé 2006, 150 : 3)

(59b)
 gaa ñ-i **dem-u-ñu** Togol
 type CL-LOC aller-NEG : 3PL pays étranger
 'les gars ne vont pas à l'étranger'

Le couple d'énoncés ci-dessous illustre la combinaison du morphème de négation avec le morphème prédicatif *d-*. Comme lorsqu'il se combine avec le verbe, le morphème de négation précède le morphème de personne.

(60a)

a-b ragal **d-u-ø** fa **dem**
 LOC-CL peureux PRD-NEG-3SG LOC aller
 'un peureux n'y va pas'
 (Cissé 148 : 6)

(60b)

a-y ragal **d-u-ñu** fa **dem**
 LOC-CL peureux PRD-NEG-3PL LOC aller
 'des peureux n'y vont pas'

Les différences sémantiques entre les emplois de la négation avec ou sans morphème prédicatif sont assez subtiles. Par exemple, il est tout à fait possible de traduire les énoncés du second exemple (morphème de la négation suffixé au morphème prédicatif *d-*) par un projectif négatif. La signification de ce projectif négatif est autant aspectuelle que modale (Robert 2000). Le locuteur affirme d'une part son savoir sur la non-réalisation de l'événement ('l'événement n'aura pas lieu'). D'autre part, il émet un jugement sur le participant de l'événement qui sonne comme une explication de la non-réalisation de l'événement ('car la personne en question ne peut pas faire que l'événement ait lieu'). De telles nuances sémantiques se retrouvent lorsque le morphème prédicatif *d-* se combine avec des morphèmes de TAM. Robert (1991) a appelé la forme verbale de la négation suffixée au morphème prédicatif *d-* (formes *du / dul*) l'emphatique négatif. Nous avons décidé de ne pas suivre cette terminologie puisque nous réservons le terme emphatique au morphème *a* et aux constructions où il apparaît. Nous donnons les formes des morphèmes de personne au négatif dans le tableau ci-dessous, puisqu'elles sont différentes des formes avec une polarité positive.

Personnes	Verbe-NEG	PRD-NEG VERBE
1 SG	<i>V-u-ma</i>	<i>d-u-ma V</i>
2SG	<i>V-ul-oo</i>	<i>d-oo V</i>
3SG	<i>V-u(l)-ø</i>	<i>d-u(l) V</i>
1 PL	<i>V-u-nu / ñu</i>	<i>d-u-nu / ñu V</i>
2 PL	<i>V-ul-een</i>	<i>d-ul-een V</i>
3 PL	<i>V-u- nu / ñu</i>	<i>d-u- nu / ñu V</i>

Tableau 5 : Les formes verbales de la négation

3.5.2. Optatif et impératif

La forme *na* qui marque l'aspect accompli (morphème du parfait) marque aussi l'optatif, c'est-à-dire qu'il est associé à l'expression d'un souhait. Alors que le morphème du parfait est postposé au verbe, le morphème du mode optatif est antéposé au verbe, comme l'illustre l'exemple ci-dessous. Il faut noter qu'il fonctionne comme un auxiliaire. Nous pouvons le vérifier en examinant le comportement d'un morphème de personne objet. En (61b), le morphème de troisième personne du singulier objet vient se placer devant le verbe transitif SANG 'laver quelque chose'.

(61a)
na-ñu dem sang-u-ji ca déeg b-a
 OPT-1PL aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'allons nous baigner à l'étang'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 72)

(61b)
na-ñu ko sang
 OPT-1PL 3SG laver
 'allons le laver'

Le morphème *na-* du mode optatif occupe la même position que les formes de l'impératif négatif. Celles-là sont composées du morphème *b-*, auquel est suffixé le morphème de négation. Comme la forme de l'impératif n'est réalisée que pour deux

personnes (les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel), il n'y a que deux formes de l'impératif négatif : *bul* au singulier et *buleen* au pluriel. En gardant l'énoncé (61a) comme modèle, nous les donnons dans les énoncés (61 c-d) ci-dessous.

(61c)
bul-ø dem sang-u-ji ca déeg b-a
 IMP.NEG-2SG aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'ne va pas te baigner à l'étang'

(61d)
bul-een dem sang-u-ji ca déeg b-a
 IMP.NEG-2PL aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'n'allez pas vous baigner à l'étang'

Les morphèmes *na-* de l'optatif et la forme *bul* de l'impératif négatif commutent et s'excluent mutuellement dans la même position. Nous en déduisons qu'ils marquent deux significations différentes d'une même catégorie flexionnelle que nous appelons la catégorie du mode de l'injonction. Comme la différence de signification entre les deux morphèmes est assez claire (souhait / ordre), nous n'insistons pas davantage. Il est aussi clair que les deux formes verbales s'opposent par la polarité (positif / négatif). La polarité positive de l'impératif se distingue de la polarité négative non seulement par l'absence du morphème de négation *-u*, mais aussi par sa position par rapport au verbe. La forme de l'impératif positif se réduit à la forme du morphème de personne, mais elle est suffixée au verbe, comme l'illustrent les énoncés qui suivent et qui reprennent encore une fois le modèle de l'énoncé (61a).

(61e)
dem-al sang-u-ji ca déeg b-a
 aller IMP.2SG laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'va te baigner à l'étang'

(61f)
dem-leen sang-u-ji ca déeg b-a
 aller IMP.2PL laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'allez vous aiger à l'étang'

Catégories flexionnelles verbales	Nom du morphème	Forme	Combinatoire	Nom de la forme verbale
Personne	1SG	<i>ma</i>	<i>personne + V</i>	narratif
	2SG	<i>nga</i>		
	3SG	<i>mu</i>		
	1PL	<i>nu / ñu</i>		
	2PL	<i>ngeen</i>		
	3PL	<i>nu / ñu</i>		
Focus	emphatique	<i>a</i>	<i>personne - a - (y) + V</i>	emphatique nominal
Prédicatif	prédicatif	<i>d</i>	<i>personne + (a) d - i - (na) - (y) + V</i> <i>personne + d - a - personne + V</i> <i>personne + d - oon + V</i> <i>personne + d - aan + V</i>	projectif emphatique du prédicat passé passé habituel
	classe nominale	<i>l</i>	<i>personne + l - a - (y) + V</i>	emphatique du complément
	présentatif	<i>ng</i>	<i>personne + (a) + ng - i + V</i> <i>personne + (a) + ng - a + V</i>	présentatif
Localisation	proximité	<i>i</i>	<i>personne + ng - i - (y) + V</i>	présentatif
	éloignement	<i>a</i>	<i>personne + ng - a - (y) + V</i>	présentatif
TAM (aspect)	inaccompli	<i>i</i>	<i>personne + d - i (na - pronom) + V</i>	projectif
TAM	passé ponctuel	<i>oon</i>	<i>personne + d - oon + V</i> <i>personne + V - oon</i>	passé
	passé habituel	<i>aan</i>	<i>personne + d - aan + V</i> <i>personne + V - aan</i>	habituel
	inaccompli	<i>y</i> <i>i</i>	<i>personne - y + V</i> <i>personne - a - y + V</i> <i>personne + ng - i/a - y + V</i> <i>personne + d - i - na - pronom</i>	narratif inaccompli emphatique nominal inaccompli présentatif inaccompli projectif

			$-y + V$ <i>personne + d - a- pronom - y</i> $+ V$	hypothétique e emphatique du prédicat inaccompli
TAM	parfait	<i>na</i>	$V + na - personne$	parfait
TAM (mode)	injonctif	<i>na</i>	$na - personne + V$	optatif
	impératif	<i>al / eel</i>	$V - al / eel$	impératif
TAM (mode et polarité)	Impératif négatif	<i>bu(l)</i>	$bu(l) + (d- i) + V$	impératif négatif
Polarité	négatif	<i>u(l)</i>	$V - u(l)$ $d - u(l) + V$	négatif

Tableau 6 : Les morphèmes verbaux et leurs combinatoires dans les formes verbales

3.6. Récapitulatif des formes verbales

Le tableau 6 synthétise notre présentation des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales. La première colonne indique la catégorie flexionnelle à laquelle appartient chaque morphème. La seconde colonne donne le nom des morphèmes. La troisième indique leurs formes. La quatrième récapitule leurs combinatoires. Et la cinquième colonne donne le nom de la forme finie du verbe qui correspond à la combinaison résultante. Les parenthèses signalent que le morphème est optionnel. Les résultats illustrent la terminologie que nous employons pour nommer les formes finies du verbe. Comme nous l'avons dit lors du début de la présentation (cf. 3.3.), nous réservons le terme d'emphatique au seul morphème *a*. L'intérêt d'une telle présentation est d'extraire les catégories flexionnelles verbales, sans faire appel aux effets de sens des modaux en contexte, comme cela est présenté traditionnellement depuis Robert (1991).

Ce tableau permet aussi de remarquer plusieurs types de placements de morphèmes flexionnels verbaux. Des morphèmes comme le morphème *y* qui marque l'aspect inaccompli, s'agglutinent sur les morphèmes de personne. Le morphème *na* d'aspect accompli s'agglutine soit sur les morphèmes de personne, soit sur le morphème *i* de l'aspect inaccompli. Les morphèmes *na* du mode optatif et les formes *al / eel / aleen / eleen* du mode impératif s'agglutinent préférentiellement sur les verbes, et aussi sur des morphèmes de personne pour le morphème *na* du mode optatif. Les morphèmes

-oon et -aan du passé, et *i* de l'aspect inaccompli s'agglutinent soit sur le verbe (sauf le morphème *i*), soit sur le morphème de prédication *d*. Des morphèmes comme l'emphatique *a* se placent soit sur les morphèmes de personne, soit sur les morphèmes qui fonctionnent comme des auxiliaires (prédicatif *d*, présentatif *ng*). Enfin, le morphème *u* de l'impératif se place soit sur le verbe, soit sur des morphèmes de personne, soit sur le morphème *d* de prédication.

D'autre part, les positions occupées par les différents morphèmes dans les formes finies du verbe permettent de repérer un ordre des catégories flexionnelles dans ces formes. Nous le représentons par une suite de chevrons indiquant l'ordre linéaire des morphèmes marquant les catégories flexionnelles, comme ci-dessous.

optatif *na* > personne > emphatique *a* > prédicatif *d* > inaccompli *i* / *y* ou passé OON / AAN > verbe > négation *u* / *ul* > parfait *na*

Les formes finies qui résultent de ces combinaisons ne sont pas toutes compatibles avec tous les verbes. Les verbes qui ont les mêmes compatibilités sont réunis dans des classes appelées classes aspectuelles, car c'est la catégorie de l'aspect qui permet de circonscrire ces classes. C'est l'objet de la section qui suit.

3.7. Classes aspectuelles

Traditionnellement, les événements sont classés en états (événements statifs comme 'être fatigué'), activités (événements dynamiques comme 'venir'), achèvements (événements ponctuels comme 'sursauter'), et accomplissements (événements non ponctuels mais néanmoins délimités comme 'regarder un film'). Cette classification a été popularisée en linguistique par Vendler par le terme « Aktionsarten » (1967). Les verbes qui dénotent ces types d'événements partagent des caractéristiques grammaticales, et il est possible alors de regrouper les verbes selon les caractéristiques grammaticales partagées. En wolof, deux grandes classes de verbes sont appelées « verbes d'action » et « verbes d'états ». Cette distinction est de nature aspectuelle et elle est fondée sur les critères de la dynamique (cf. 3.7.1.) et de la ponctualité (cf. 3.7.2.), (Vendler 1967, Dowty 1979). Robert (1991) a proposé un critère supplémentaire pour les opposer (cf. 3.7.3.). Ces tests aboutissent à reconnaître deux autres classes de verbes que nous appellerons « verbes de qualité » et « verbes de changements d'états » (cf. 3.7.4.).

3.7.1. Critère de dynamicité

C'est le critère de la dynamicité qui est le plus utilisé pour distinguer les verbes d'action des verbes d'états du wolof (Church 1981 : 28-30, Robert 1991). Il consiste à tester la compatibilité des verbes avec *-y* et *-i* qui marquent l'aspect dit inaccompli (l'inaccomplissement d'un événement ; cf. 3.4.), et l'interprétation qui en résulte. Rappelons la remarque suivante, cruciale pour la suite du raisonnement. En wolof, l'aspect inaccompli peut prendre les valeurs 'progressif', 'habituel', et 'projectif'. Ces trois valeurs se réalisent pour une classe de verbes que nous appelons « verbes d'action ». Les autres verbes sont appelés « verbes d'état ». Church (1981) fait justement remarquer que des verbes d'état sont compatibles avec *-y* et *-i*, mais que l'inaccompli prend des valeurs plus contraintes avec des verbes d'état. Illustrons la différence de comportement de ces deux types de verbes. Dans le premier exemple, nous avons choisi le verbe *SAMP* 'construire' qui dénote une activité. Dans le premier énoncé, la forme finie *damaa samp* ne comporte pas de morphème d'aspect. C'est pourquoi il est possible de traduire par une expression comme 'j'ai construit' qui signifie que l'événement est achevé.

(62a)¹²
 d-amaa samp kër g-i
 PRD-E-1SG construire maison CL-LOC
 'j'ai construit la maison'
 (Cissé 2006, 559 : 24)

(62b)
 d-a-maa-y samp kër g-i
 PRD-E-1SG-INAC construire maison CL-LOC
 '**je construis** la maison'

L'ajout du morphème *-y* de l'aspect inaccompli comme dans l'énoncé (62b) véhicule la signification du progressif (événement en train de se réaliser).

Considérons à présent le verbe *BÈGG* 'vouloir' dans l'exemple suivant. C'est la même forme finie du verbe qui est employée dans le premier énoncé : *dama bëgg* 'je veux (que)'. Comme dans l'exemple précédent, cet énoncé ne comporte pas de morphème d'aspect inaccompli, et l'événement dénoté est ainsi considéré comme révolu.

12 La forme *damaa* est une variante dialectale de la forme *dama*.

(63a)

d-a-ma **bëgg** ngeen wut-al ma tur
 PRD-E-1SG vouloir 2PL chercher-BEN 1SG prénom
 'je veux que vous cherchiez pour moi un prénom'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 25)

En revanche, l'ajout du morphème *-y* de l'aspect inaccompli à cette forme verbale ne permet pas d'associer à ce morphème la signification du progressif. Pourtant, cet énoncé est grammatical, et le morphème *-y* a une signification, plutôt modale comme 'je veux *vraiment*'

(63b)

d-a-ma-y **bëgg** ngeen wut-al ma tur
 PRD-E-1SG-INAC vouloir 2PL chercher- BEN 1SG prénom
 'je veux (vraiment) que vous cherchiez pour moi un prénom'

Des verbes qui ont le même comportement que le verbe *SAMP* 'construire' lorsqu'ils se combinent avec un morphème de l'aspect inaccompli sont appelés des verbes d'action, alors que ceux qui se comportent comme le verbe *Bëgg* 'vouloir' sont appelés des verbes d'état.

Force est de constater que cette bipartition ne rend pas compte d'autres comportements. Illustrons-le à l'aide du verbe *RAFET* 'être beau' qui dénote une qualité physique comme dans l'exemple (64) ci-dessous. Rappelons que ces lexèmes se comportent comme des verbes (cf. 1.4.3.), et que la forme finie *dafa rafet* 'elle/ il est belle/ beau' est un emploi typique de ces verbes. En (64a), nous n'avons pas décomposé *joo xam ni*, qui a la fonction d'un pronom relatif. C'est une forme figée que nous traduisons par 'qui'.

(64a)

dafa mos-a a-m j-enn jigéen joo xam ni, **dafa rafet**
 lool
 EP.3SG faire l'expérience-E LOC-CL CL-un femme qui EP.3SG être beau
 très
 'il était une fois une femme très belle'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 67)

Or, l'ajout de *-y* de l'aspect inaccompli est sémantiquement inacceptable, bien que l'énoncé résultant soit grammatical. Nous notons l'asémantisme d'un énoncé par le symbole #.

(64b)

dafa-y rafet lool
EP.3SG- INAC être beau très

En revanche, l'ajout de l'autre morphème *-i* de l'aspect inaccompli, suffixé au morphème prédicatif *d-* et précédant le verbe, est tout à fait acceptable. Comme pour les verbes d'état, l'ajout d'un morphème de l'aspect inaccompli produit une intensification de l'événement, avec une lecture liée à la modalité. En d'autres termes, le locuteur insiste sur l'intensité de l'événement, car c'est selon lui ce qui doit être retenu par l'interlocuteur. Mais ce qui distingue ces verbes des autres verbes d'état, c'est le choix du marqueur de l'aspect inaccompli, qui doit être *-i* et non *-y*. Dans ce cas, toutefois peu fréquent, l'adverbe LOOL 'très' d'intensification ne peut pas être employé.

(64c)

dafa mos-a a-m j-enn jigéen joo xam ni, **dafa di rafet**
EP.3SG faire l'expérience-E LOC-CL CL-un femme qui **EP.3SGI NAC être beau**
'il était une fois une femme vraiment très belle'

Ce que nous retenons de ce critère de dynamicité, c'est qu'à deux grandes classes de verbes (verbes d'action et verbes d'état), s'ajoute une troisième classe plus petite (verbes de qualité). Les verbes d'action correspondent *grosso modo* à des événements dynamiques, et les verbes d'état à des événements statifs. Comme les verbes d'état, les verbes de qualité correspondent à des événements statifs. Ils s'en distinguent cependant car ils sont graduables comme les verbes d'action. A la différence des verbes d'action, leur gradualité se situe sur le plan de l'intensité, et non sur le plan de la progression temporelle de l'événement. Notons que nous n'avons pas encore testé le caractère plus ou moins ponctuel des événements. C'est l'objet du paragraphe qui suit.

3.7.2. Critère de ponctualité

Le critère de ponctualité consiste à tester la compatibilité du verbe avec le morphème du présentatif *ng-i/-a* dont la signification générale peut se traduire par 'voici que quelque chose / quelqu'un est ~ / fait ~'. Là encore, ce test n'est pas strictement discriminant dans la mesure où certains verbes d'état sont compatibles avec le morphème du présentatif. Plutôt que des paires minimales, nous présentons des exemples d'emplois attestés du verbe d'action JĒM 'aller vers' en (65) et du verbe d'état DĒKK 'habiter' en (66) à la forme finie du verbe appelée présentatif (cf. tableau 6 en 3.6.).

(65)

ñu ng-a jēm ca njaboot g-a ca Dēqēle
1PL PRS-LOC aller vers LOC famille CL-LOC LOC Deukhlé
 'nous allons chez la famille à Deukhlé'
 (Diagne 2005, *Lat Dior, récit d'Ousseynou Mbéguéré* : 467)

Avec les deux types de verbes présentés dans ces exemples, le présentatif a une signification proche du participe présent en français ('nous voici allant chez D'). Il est plus difficile de rendre cette signification avec un verbe d'état comme DĒKK 'habiter' ci-dessous, mais il reste que l'événement dénoté dans les deux cas est présenté comme un point de référence qu'il est possible de réifier. L'emploi du morphème du présentatif est en revanche agrammatical avec des verbes de qualité comme RAFET 'être beau'.

(66)

mu ng-i dēkk ci pénc m-u ñu-y woo-we Mbul
3SG PRS-LOC habiter LOC place CL-REL 1PL-INAC appeler-CPL Mboul
 'il **habite** au lieu dit Mboul'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 171)

Le critère de la ponctualité qui teste la compatibilité avec le morphème du présentatif *ng-i/-a* permet ainsi de discriminer les verbes de qualité, mais n'est pas d'une grande utilité pour distinguer d'autres types de verbes. Il faut noter que le test de la compatibilité avec les morphèmes *-y* et *-i* de l'aspect inaccompli peut aussi

servir à distinguer les verbes d'événements ponctuels et non ponctuels. Ainsi, pour les verbes d'état comme BÈGG 'vouloir' et des verbes de qualité comme RAFET 'être beau', nous avons vu que l'emploi de ces morphèmes est associé à une signification portant sur l'intensité de l'événement. Or, les significations 'vouloir vraiment quelque chose' et 'être très beau' correspondent aussi à des événements non ponctuels, dans la mesure où les événements perdurent. Nous voyons ainsi qu'en wolof, le test de la compatibilité avec les morphèmes de l'aspect inaccompli permet de tester simultanément la dynamicité et la ponctualité d'un événement.

3.7.3. Critère du parfait

Un troisième critère de nature aspecto-temporelle a été proposé par Robert (1991 : 304) pour différencier les verbes d'état des verbes d'action. Il consiste à tester la signification du parfait. Le parfait aura une signification proche du passé avec un verbe d'action et une signification proche du présent avec un verbe d'état comme le montre l'exemple (67) où le verbe WAX 'dire' est un verbe d'action et le verbe RAFET 'être beau' est un verbe de qualité.

(67)

Baabakar Mbay **wax na-ø** fi wax **joo xam ne j-i rafet na-ø**
 Babacar Mbaye **dire PFT-3SG** LOC parole qui CL-LOC **être beau PFT-3SG**
 'Babacar Mbaye **a dit** quelque chose de beau' lit. 'une parole qui est belle'
 (Robert 1985, 1 : 282)

Dans ce dernier énoncé, le contraste entre les deux types de verbes est évident. Pour obtenir la valeur d'un passé avec un verbe de qualité comme RAFET, il faut ajouter le suffixe *-oon* et obtenir ainsi la forme *rafet-oon* 'avoir été beau'. Employé au parfait, un verbe d'état n'a pas de valeur de passé, mais d'un présent. Ceci est conforme à la signification d'événement accompli du morphème *na-* du parfait (cf. 3.4.3.). Un état accompli est un état acquis qui n'a pas disparu, alors qu'une action accomplie est révolue et hors du temps présent. Nous avons déjà remarqué plus haut qu'une variation sur l'aspect inaccompli avec les verbes d'état véhicule une nuance intensive et non temporelle. Et c'est exactement ce qui se produit encore avec cet exemple. Tous les tests habituels pour différencier les verbes d'état des verbes d'action reviennent à admettre cette différence fondamentale en wolof, soulignée par Robert (1991). Les nuances des significations que véhiculent les formes verbales montrent que les variations obtenues avec les verbes d'action sont aspecto-

temporelles alors que celles obtenues avec les verbes d'état sont aspecto-modales. Ainsi les formes du parfait et de l'emphatique du prédicat par exemple ont une valeur essentiellement temporelle avec les verbes d'action, alors qu'elles ont une valeur beaucoup plus modale avec les verbes d'état. Les variations ne sont plus sur le plan temporel (procès réalisé ou pas), mais sur les plans de la certitude (procès considéré comme certain ou non) et de l'intensité (procès considéré comme étant fortement réalisé).

Il existe en wolof un certain nombre de verbes qui alternent entre verbes d'action et verbes d'état. Nous les présentons dans la section qui suit.

3.7.4. *Les verbes de changement d'état*

Les verbes de changement d'état ont la particularité d'alterner entre les catégories de verbes d'action et verbes d'état selon les emplois. Robert les appelle « verbes résultatifs » (1991 : 60), alors que Voisin les appelle « verbes inchoatifs ». Nous avons choisi pour caractériser ces verbes l'appellation de « verbes de changement d'état » pour ne privilégier aucune phase dans l'événement (résultatif : fin de l'événement, et inchoatif : début de l'événement). Les exemples que donne Church ont retenu notre attention. Il oppose les emplois avec le marqueur -y d'aspect inaccompli, aux emplois sans morphème d'aspect. L'exemple du verbe TOOG est souvent cité pour illustrer cette classe de verbes. Employé par exemple avec le morphème de l'aspect inaccompli, il se comporte comme un verbe d'action, puisque la signification du verbe est celle d'un événement en train de se réaliser. Plus précisément, il s'agit du début de l'événement ('s'asseoir'). Alors que l'emploi sans morphème d'aspect inaccompli est associé à la signification d'un état acquis, mais non révolu dans le temps ('être assis'). Nous voyons ainsi la double appartenance de ce type de verbes. Nous considérons que nous n'avons pas d'argument convaincant pour considérer ces verbes plutôt comme des verbes d'action et les appeler ainsi verbes inchoatifs, ou plutôt comme des verbes d'état et les appeler alors verbes résultatifs. C'est pourquoi nous préférons le terme neutre de « verbes de changement d'état » (Dowty 1979 : 68).

(68a)
 ma-a ng-i-y toog
 1SG-E PRS-LOC-INAC asseoir
 'je m'assieds'
 (Church 1981 : 33)

(68b)
 ma-a ng-i toog
 1SG-E PRS-LOC asseoir
 'je suis assis'

D'autres verbes comme le verbe *XALAAAT* se comportent différemment selon qu'on leur donne le statut de verbe d'action ou de verbe d'état. Illustrons-le avec l'exemple suivant, emprunté aussi à Church. Dans l'énoncé de gauche qui réalise la catégorie de verbe d'action, le verbe *XALAAAT* 'penser à' est transitif. Le morphème de troisième personne du singulier *moom* est le complément d'objet du verbe *XALAAAT*, dans une construction de l'emphatique du complément. Dans l'énoncé de droite, le verbe est intransitif, car le pronom *noonu* a certes la même position que le morphème de personne *moom* dans l'énoncé de gauche, mais il est adverbial et non nominal (cf. 1.6.).

(69a)

moom l-a-a-y xalaat
 3SG CL-E-1SG-INAC penser
 'c'est à lui que je pense'
 (Church 1981 : 34)

(69b)

n-oo-n-u l-a-a xalaat
 CL-2SG-CL-REL CL-E-1SG penser
 'c'est ce que je pense'
 lit.'c'est comme ça que je pense'

Dans cette classe de verbes de changement d'état, il est donc nécessaire de distinguer les cas qui s'accompagnent d'une alternance de régime verbal, d'autres cas qui ne concernent que l'alternance aspectuelle. Nous retenons finalement de toutes ces distinctions quatre classes de verbes : les verbes d'action, les verbes d'état, les verbes de qualité, et les verbes de changement d'état. Le seul test de compatibilité et de comportement avec les morphèmes de l'aspect inaccompli permet de distinguer ces quatre classes, puisqu'il est possible de regrouper les verbes qui ont les mêmes comportements pour cet unique test.

Pour être complet sur les catégories flexionnelles du verbe, il est nécessaire de présenter les voix verbales, car elles regroupent des significations qui portent sur l'orientation de l'événement vers un ou plusieurs de ses participants. Les voix verbales du wolof sont marquées par des suffixes. Sans entrer dans les détails (cf. Voisin 2002 pour une étude détaillée), nous donnons un aperçu de ces suffixes à la section qui suit.

3.8. Les suffixes de voix verbales

La voix verbale est une catégorie flexionnelle marquée par un procédé

morphologique ou par une construction syntaxique, qui assigne aux actants du verbe une fonction grammaticale déterminée. Il est possible de considérer que la causation ne fait pas partie des voix, car la redistribution des actants ajoute un sens au verbe. C'est la position de Mel'čuk (1994 : 137-155). Le wolof utilise un même procédé morphologique (la suffixation verbale) pour marquer les voix. La causation en fait partie. Nous considérons ici l'ensemble des suffixes verbaux qui marquent les voix, y compris ceux qui marquent la causation. Le wolof a un grand nombre de morphèmes qui s'accompagnent d'une redistribution des actants du verbe. A partir d'un verbe transitif comme LEKK qui signifie 'manger', l'ajout du suffixe *-e* assigne la fonction d'objet au participant qui a le rôle d'instrument ('manger avec quelque chose'). Mais l'ajout de *-e* à des verbes intransitifs comme GÉNN 'sortir' les rend transitifs, et la forme *génne* est alors associée à la signification 'sortir quelque part'. Reconnaître un seul suffixe *-e* ou deux, les identifier et les désigner par des termes spécifiques est une question encore discutée en wolof, et nous ne proposons pas ici une analyse globale des catégories liées à la voix. Précisons que l'étude la plus détaillée à ce sujet (Voisin 2002) s'est focalisée sur la correspondance des voix verbales et des rôles sémantiques des participants (Fillmore 1968). Notre objectif ici est seulement de souligner qu'il est possible de regrouper les suffixes par des significations très générales qu'ils partagent. Voyons ce qu'elles regroupent.

3.8.1. Trois catégories de voix

L'exemple (70) ci-dessous illustre l'emploi de différents suffixes marquant tous des significations liées à la causation, pour le même verbe YĒG 'être informé de quelque chose', qui est transitif (morphème de troisième personne du singulier objet *ko* en 70a).

(70a)
 boroom kër g-i d-u-ø ko yĕg
 chef maison CL-LOC PRD-NEG-3SG 3SG être informé
 'le chef de famille n'en est pas informé'
 (Cissé 2006, 130 : 2)

L'ajout du suffixe *-al* en (70b) modifie les fonctions grammaticales des actants du verbe YĒG. Ici, le suffixe ajoute un actant en position sujet, qui est le causateur de l'événement. Comme le suffixe *-al* marque un nouvel actant, nous appelons ce

suffixe un causatif et nous le notons CAUS. Le patient qui avait auparavant la fonction de sujet a cette fois la fonction d'objet second, car le verbe est resté transitif (morphème de troisième personne du singulier objet *ko* en 70a-b). Remarquons que ce morphème *ko* est répété. En wolof, le morphème qui marque le patient ou le destinataire suit celui qui marque le pronom objet. C'est donc la première occurrence de *ko* qui marque l'actant rétrogradé de sujet à complément.

(70b)
 ñu yëg-**al** ko ko
 3PL être informé-CAUS 3SG 3SG
 'ils l'en informent'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillé* : 401)

Dans l'exemple suivant, l'ajout du suffixe *-le* redistribue aussi les actants. Le sujet du verbe YËG 'être informé' est le nom GÉWÉL 'griot' qui est l'agent en même temps que la cause de l'événement 'être informé'.

(70c)
 géwél b-i topp dëkk b-i y-épp d-i **yëg-le** ni
 [...] griot CL-LOC se déplacer village CL-LOC CL-tous PRD-INAC **être informé-PART** que
 'le griot se déplaça dans le village en faisant savoir à tous que [...]'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 86)

Ici aussi, le sujet du verbe dénote un participant qui est lié à la cause de l'événement. La différence sémantique entre les deux suffixes *-al* et *-le* tient au rôle assumé par le nouveau sujet. L'agent en fonction de sujet marqué par le suffixe *-le* a un rôle moins actif dans l'événement en quelque sorte, dans la mesure où il n'est pas forcément la cause de l'événement lui-même. Ici, le griot peut très bien ne pas informer les gens lui-même, et se contenter de le faire faire par d'autres. Il faut bien sûr nuancer ces différences, mais il faut néanmoins rendre compte des différences de significations. Les suffixes *-al* et *-le* commutent et ne peuvent pas être cumulés. Ils appartiennent tous les deux à la catégorie de la causation. Nous les distinguons cependant et nous appelons le suffixe *-le* suffixe participatif et nous le notons PART, pour le distinguer du suffixe causatif *-al* précédent. Par ailleurs, l'objet n'est plus marqué par une position et une fonction grammaticale spécifique. Il le pourrait cependant, et un

énoncé comme celui de (70d) est grammatical.

(70d)

géwél b-i **yëg-le** **y-épp** ni [...]

griot CL-LOC **être informé-PART** CL-tous que

'le griot fait savoir à tous que '

(Kesteloot et Dieng 1989 : 86)

Nous pouvons distinguer trois grandes catégories de voix verbales, selon les significations générales des suffixes qui les marquent et qui commutent. Ce sont les suffixes de causation, de co-participation, et d'orientation. Les suffixes de causation ajoutent un dépendant en fonction de sujet au verbe auquel ils s'appliquent, et le participant dénoté a le rôle de causateur de l'événement. Les suffixes de co-participation ajoutent des dépendants en fonction de sujet ou d'objet qui participent comme agent de l'événement, ou comme adjuvants (aide extérieure à la réalisation de l'événement). Enfin, l'ensemble des suffixes qui orientent l'événement vers un des participants rassemble les suffixes qui assignent la fonction de sujet à un participant qui agit sur lui-même, et ceux qui assignent la fonction d'objet à un destinataire externe. Le tableau ci-dessous synthétise ces distinctions. Nous nous inspirons largement de la présentation de Voisin (2002 : 87). Elle rassemble tous les suffixes de voix verbales dans cinq ensembles qu'elle nomme « voix moyenne », « voix causative », « voix applicative », « voix de co-participation », et « voix antipassive ». Nous avons préféré classer les suffixes selon les paradigmes qu'ils constituent, plutôt que d'attribuer une étiquette générale de voix causative à cinq suffixes différents.

Catégories flexionnelles des voix verbales	Suffixes	Nom	Modification grammaticale	Compatibilité
Causation	-al -e	causatif factitif	ajout d'un actant en position de sujet	verbes d'état et de changement d'état
	-loo -le	participatif		verbes d'action et de changement d'état
	-lu	autofactitif		verbes d'action uniquement
Co-participation	-e	comitatif	ajout d'un actant en position d'objet	verbes d'action
	-al	applicatif	ajout d'un actant en position de sujet	
	-oo	réciproque		
	-ante	associatif		
	andoo	mutuel		
-aale	collectif			
Orientation	-u /-ku	moyen	suppression de l'objet	verbes d'action et verbes d'état
	-e	absolutif	ajout d'un actant en position d'objet	
	-le	possession externe		
	-al	bénéfactif		

Tableau 7 : Les suffixes de voix verbales du wolof

3.8.2. Compatibilité des suffixes avec les classes de verbes

Les auteurs qui ont travaillé sur les voix du wolof utilisent des terminologies très différentes pour parler d'un même suffixe. Le terme de « causatif » est réservé au suffixe *-lu* chez Ka (1981), au suffixe *-loo* chez Church (1981) et Njie (1985), alors que Voisin (2002) regroupe les suffixes *-al*, *-le*, *-u*, *-lu* sous l'étiquette de « type de voix causative ». Dans nos gloses, nous avons souvent adopté la terminologie de Njie (1985) car les suffixes sont tous étiquetés différemment. Même si nous reconnaissons que différents suffixes sont associés à des significations liées à une

même catégorie, nous pensons qu'il est nécessaire de les étiqueter différemment. Les suffixes *-al*, *-le*, *-u*, *-lu* sont regroupés ensemble par Voisin (2002) parce qu'ils véhiculent tous un aspect de la causation. Pourtant, ils ne sont pas compatibles avec les mêmes types de verbes. Les suffixes *-al* et *-e* ne sont pas compatibles avec les verbes d'action transitifs. Leur compatibilité est restreinte aux verbes d'état et aux verbes de changement d'état. Les suffixes *-loo* et *-le* s'appliquent à des verbes d'action et à des verbes de changement d'état. Le suffixe *-loo* est très utilisé avec des verbes d'action transitifs comme BEY 'cultiver' < BEY-LOO 'faire cultiver', avec des verbes d'action intransitifs comme REE 'rire' < REE-LOO 'faire rire' et même des verbes de changement d'état comme YOQI 'se décourager' < YOQI-LOO 'décourager quelqu'un' (cf. Voisin 2002 : 159). Comme ce dernier suffixe n'assigne pas de position syntaxique à l'actant qui a le rôle de causateur, nous l'appelons suffixe factitif. Le suffixe *-e* est compatible avec des verbes qui dénotent un déplacement spatial comme WACC 'être descendu' < WACC-E 'faire descendre' ou moral comme AAY 'être interdit' < AAY-E 'interdire', mais son utilisation est très limitée et ne permet pas de rendre compte d'un comportement particulier. Son sémantisme général est une causation comparable à celle existante avec le suffixe *-loo*. Comme il n'est pas productif, nous le nommerons aussi suffixe factitif. Le suffixe *-al* ne s'applique qu'à des verbes d'état et à certains verbes de changement d'état. Il se combine aussi à des nominaux verbalisés avec *-e* comme KAW 'le haut' < KAW-E 'être haut' < KAW-E-EL 'élever' ou SUUF 'le sol' < SUUF-E 'être bas' < SUUF-E-EL 'abaisser' et même à des noms comme GARAB 'médicament' < GARAB-AL 'soigner'. Enfin, une dernière configuration de la causation est illustrée par le suffixe *-lu*. Il n'est utilisé qu'avec des verbes d'action. L'actant qui a la position de sujet est causateur de l'événement, en même temps que destinataire. Autrement dit, l'événement est toujours orienté vers le sujet comme avec ÑAW 'coudre' < ÑAW-LU 'faire coudre pour soi'. C'est pourquoi nous avons choisi d'inclure ce suffixe parmi l'ensemble des suffixes de causation, et nous l'appelons suffixe autofactitif. On le voit, les suffixes de voix verbales du wolof sont nombreux, et leur étude détaillée est nécessaire. Nous ne pouvons malheureusement pas le faire ici, et nous engageons le lecteur à lire le travail de Voisin déjà cité (2002). La présentation des voix verbales clôt la section consacrée aux flexions verbales. Arrivé au terme de ce chapitre, nous devons en récapituler les points principaux, et en particulier ceux qui ont fait l'objet d'une présentation originale.

3.9. Conclusion du chapitre 3

Retirons quelques enseignements de ce chapitre. Premièrement, les formes finies du verbe sont en grande majorité analytiques. Il n'y a que les morphèmes de négation, du passé et de l'impératif qui se suffixent directement au lexème verbal. Les formes finies du verbe sont décomposables en morphèmes. Leur identification est très utile pour établir des classes de verbes, notamment en fonction des valeurs prises par les morphèmes de l'aspect inaccompli. Combinés à des verbes que nous avons appelés verbes d'action, ces morphèmes de l'aspect inaccompli prennent des valeurs aspecto-temporelles, alors qu'ils prennent des valeurs plutôt aspecto-modales quand ils se combinent à des verbes que nous avons appelés verbes d'état. Nous avons établi quatre classes de verbes : les verbes d'action (dynamiques et non ponctuels), les verbes d'état (statifs et non ponctuels), les verbes de qualité (statifs et non ponctuels), les verbes de changement d'état (dynamiques et ponctuels). Nous avons caractérisé les verbes de changements d'état comme des verbes qui se comportent comme des verbes d'action lorsqu'ils sont combinés aux morphèmes de l'aspect inaccompli, et comme des verbes d'état lorsqu'ils sont combinés aux morphèmes du parfait ou du présentatif. Enfin, la catégorie de la voix est marquée par un ensemble de suffixes qui ne sont pas tous compatibles avec les quatre classes de verbes.

Ces enseignements nous incitent à caractériser un peu plus finement le profil du lexique wolof.

